

free
lance
com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué et conférence de presse

10 janvier 2023 - 9h30
Comet Meetings - Place des
Victoires
12 Rue du Mail, 75002 Paris

Les enseignements du baromètre 2022 Ifop/ Freelance.com
« Les cadres du privé et les nouvelles formes de travail » :

Sécurité financière et équilibre professionnel et personnel
plutôt que saut dans l'inconnu de la démission;
intérêt pour le cumul emploi retraite chez les seniors.

Accréditation - Comet /75002 Paris

Accréditation - Visio conférence



Priorité à l'environnement extra-professionnel et au pouvoir d'achat

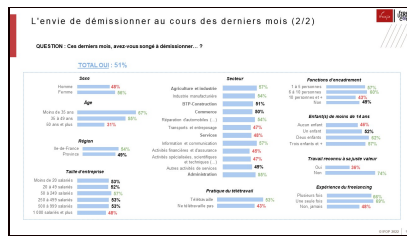
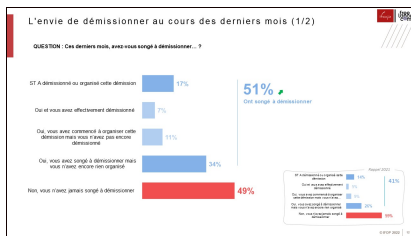
Famille, amis, et loisirs sont parmi les domaines jugés les plus importants par les cadres du privé (plus de 90% les jugent importants), là où le travail ne vient qu'en cinquième position et est considéré comme « très important » par à peine un tiers des interviewés. En lien avec le contexte économique actuel et l'inflation, les préoccupations se cristallisent cette année autour du pouvoir d'achat : interrogés sur les domaines ayant connu le plus de changements selon eux depuis un an, les répondants évoquent avant tout l'évolution dans leur façon d'acheter et de consommer (28%, soit une hausse significative de 14 points par rapport à 2021), et dans les attentes des salariés vis-à-vis de leur entreprise (22%, +12 points vs 2021). A l'inverse, ils voient moins de changements dans l'organisation de leur travail (17%, -11 points vs 2021).

Une redéfinition des attentes au travail qui se poursuit

Près de trois ans après le début de la pandémie, les cadres continuent de redessiner leur façon d'envisager le travail. Leurs enjeux professionnels à cinq ans font **rimier vie privée avec vie professionnelle** (enjeu toujours en tête des aspirations pour la majorité des répondants, 55%), **épanouissement au travail (enjeu de plus en plus prégnant et mentionné par 54% d'entre eux, +8 points vs 2021)** et, dans une moindre mesure, respect des valeurs RSE (évoqué par 20% d'entre eux, +6 points vs 2021).

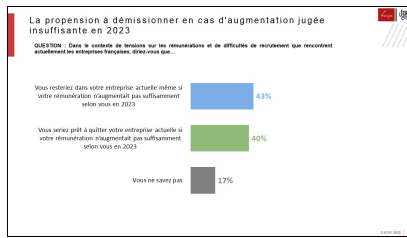
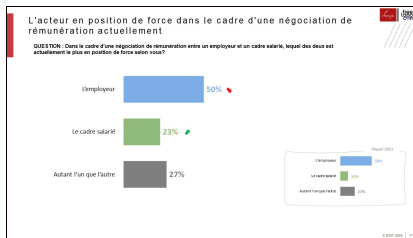
Démissionner : un songe plus fort qui ne se concrétise que peu

Dans les **51% de cadres qui ont songé à démissionner** ces derniers mois, **17% l'ont fait** ou ont commencé à organiser leur démission contre respectivement 41% et 14% en 2021. **Celles et ceux qui y ont le plus songé ont moins de 35 ans**, l'expérience de l'encadrement d'équipes de moins 10 personnes, mais aussi **l'expérience du freelancing**. Raison principale de ce départ potentiel ? Une certaine frustration professionnelle : sur le podium des motifs justifiant l'envie de démissionner figure un management qui ne convient plus, le manque de reconnaissance de son travail (qui constitue depuis longtemps un talon d'Achille de la culture managériale française) et le sentiment d'être insuffisamment rémunéré.



Négociation de la rémunération : un équilibre nouveau

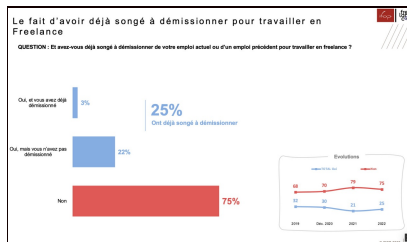
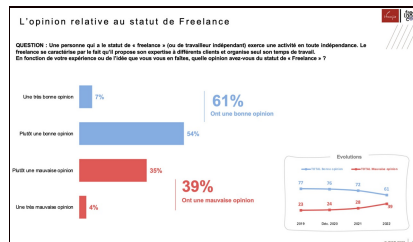
Un peu plus de la moitié des cadres du privé (56%) estiment que **leur travail est rémunéré à sa juste valeur par leur entreprise**, et ils ont davantage confiance dans leur capacité d'obtenir des augmentations cette année. **En effet, 50% estime que les cadres salariés sont, soit en position de force, soit à minima à égalité avec leur employeur pour ces négociations** ; en miroir, **50% estiment que l'employeur est le seul maître à bord, soit 8 points de moins qu'en 2021**. Le pouvoir de négociation est donc mieux réparti aux yeux des cadres pour 2023, tendance renforcée par les **difficultés de recrutement rencontrées** par de nombreuses entreprises actuellement : 40% des interviewés se déclarent ainsi prêts à quitter leur entreprise si les conditions négociées ne les satisfont pas totalement, contre 43% qui resteraient dans leur entreprise malgré tout.



Une envie de freelancing freinée par la conjoncture économique

L'activité de freelance est toujours considérée par les trois quarts (75%) des cadres comme étant adaptée aux attentes actuelles des actifs, et par **59% comme octroyant beaucoup de liberté** (+4 points vs 2021). Cette notion de liberté est encore et toujours le ressort et le principal atout du freelancing : liberté d'organiser son temps comme on le souhaite et liberté de choisir ses missions. **Toutefois, si le freelancing demeure majoritairement bien évalué, il fait cette année et sans surprise moins consensus auprès des cadres (61%, -11 points sur l'opinion positive des cadres par rapport au statut du freelancing)**. Cet éloignement est renforcé cette par le contexte économique et social actuel, **qui incite les cadres à miser davantage sur la sécurité du salariat** : ils sont autant à estimer que le contexte actuel va accélérer le développement de l'activité de freelance (26%) que la freiner (25%).

Malgré tout, 25% des cadres ont songé démissionner de leur emploi ou d'un précédent pour se lancer à leur compte. Chez les moins de 35 ans, cette tendance est plus forte : 35%. Près d'un tiers (29%) des cadres se disent par ailleurs intéressés pour expérimenter le statut de freelance dans les années à venir (un chiffre qui monte à 38% chez les moins de 35 ans et surtout à 48% parmi ceux qui ont démissionné ou commencé à organiser une démission). A noter : la crainte de la prospection commerciale, principal frein, baisse. De 28% en 2021, elle atterrit à 21% 2022 : **celles et ceux qui envisagent de travailler de façon indépendante font davantage confiance à leur potentiel commercial**.



Le portage salarial : une bonne image globale, des traits d'image semblables à ceux du freelancing.

Le portage salarial est globalement toujours bien évalué sur des dimensions multiples – *Diversification d'expérience, accroissement du réseau professionnel, alignement avec les évolutions du monde de travail, valorisation de l'expérience, conciliation de la sécurité du salariat avec la souplesse d'organisation, épanouissement professionnel* – avec des scores d'adhésion s'échelonnant entre 75% et 82%. A noter, la plupart de ces items sont en léger recul par rapport à 2021, signe du même détachement à l'œuvre cette année que pour le freelancing.

Focus : l'emploi des seniors et la réforme des retraites

- Le sujet préoccupe les cadres qui font un peu la politique de « l'autruche » : deux tiers des cadres (**69%**) sont préoccupés par le montant de leur retraite, une préoccupation majoritaire chez toutes les tranches d'âge, mais seule une courte majorité de cadres (**45%**) a déjà consulté le montant de sa retraite (consultation majoritaire seulement auprès des interviewés de plus de 50 ans).
- 62% des cadres estiment qu'un senior constitue plutôt un atout à la performance d'une entreprise. Mais, cette perception diffère fortement selon l'âge. Elle est minoritaire chez les moins de 35 ans (46% considèrent que les seniors sont un atout) et largement majoritaire chez les ... seniors eux-mêmes (75% des 50 ans et plus estiment qu'ils sont plutôt un atout).
- Des entreprises perçues comme priorisant davantage les attentes des jeunes salariés : 49% des cadres déclarent que les entreprises prennent plus en compte les attentes des jeunes salariés contre seulement 13% celles des salariés les plus âgés (et 38% autant les uns que les autres).

*"Trois ans après le début d'une crise sanitaire catalyseur de profondes transformations professionnelles, les aspirations qualitatives des cadres demeurent prégnantes. L'épanouissement au travail et le respect des valeurs RSE enregistrent en effet les progressions les plus significatives parmi les enjeux considérés comme les plus importants dans un horizon de cinq ans. Mais en parallèle, la perception d'un contexte économique défavorable incite les cadres à faire davantage preuve de prudence. En conséquence, si la démission du salariat pour se lancer en freelance séduit de plus en plus, elle tend à moins se concrétiser dans les faits", commente **Romain Bendavid, directeur de l'Expertise Corporate & Work Experience de l'ifop.***

Les conclusions de Claude Tempe, VP de freelance.com

L'analyse de notre croissance organique est en pleine résonance avec les résultats de cette cinquième vague Ifop.

L'un des points clés de cette étude est que 25% des cadres envisagent de démissionner pour devenir freelance et, fait intéressant, il est plus élevé chez les jeunes (38%). Cela correspond parfaitement à ce que nous constatons chez Freelance.com où le nombre de freelances est en hausse constante. Cette tendance vient également confirmer [notre étude Datastorm de juin 2022](#) qui prévoit que le nombre de freelances devrait atteindre 1,5 million en 2030.

Nous observons également l'inversion du rapport de force et la tension sur le recrutement : de nombreux clients nous font part d'une « guerre des talents ». Certaines compétences ne sont accessibles exclusivement via le freelancing car elles sont si rares que peu de talents l'exercent en salariat classique.

L'emploi des consultants seniors et très chevronnés est désormais clé chez Freelance.com. Dans ce contexte économique et en prévision de la réforme des retraites, l'entreprise a mis en place un dispositif complet pour accompagner ses clients entreprises dans la mise en place d'actions permettant aux seniors d'accéder à une deuxième ou troisième vie professionnelle.

Aujourd'hui, ces entreprises s'appuient sur nous pour permettre aux retraités aux compétences indispensables, de revenir au sein de l'entreprise après leur départ à la retraite.



En présence de
Romain Bendavid, directeur du pôle corporate & work experience de l'ifop
Claude Tempe, Vice-président de Freelance.com

Accès libre du baromètre à compter du 11 janvier 2023 sur le site de [freelance.com](#)

Méthodologie

Enquête conduite auprès d'un échantillon de 1022 personnes, représentatif de la population cadre du privé, âgée de 18 ans et plus. Représentativité de l'échantillon assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, secteur d'activité) après stratification par région. Interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 1er au 14 décembre 2022.



Téléchargement presse - EMBARGO 10 janvier 2023 - 10h

GOVERNANCE

Président-directeur général : Sylvestre Blavet
Vice-président : Claude Tempé

À propos du groupe Freelance.com

Freelance.com est le leader français de la relation entre les entreprises et leurs talents externes, avec une communauté de 370 000 consultants et experts travaillant en freelance ou dans des PME hyperspécialisées.

Freelance.com offre une gamme complète de services : sourcing d'expertise, gestion des ressources externes, pilotage de projets, portage salarial, mise en conformité...

Avec un CA proforma de 671 M€ en 2021 et une présence en France et à l'international (Allemagne, Angleterre, Luxembourg, Maroc, Singapour, Suisse), Freelance.com est l'un des acteurs de référence du « Future of Work »



Presse **SEITOSEI**

Olivier COPPERMANN 

olivier.coppermann@seitosei.fr

01 78 94 86 71 / 06 07 25 04 48

FREELANCE.COM SA au capital de 2.510.727,12 €

1, Parvis de la Défense, 92044 Paris la Défense cedex - France, immatriculée au RCS
n° 384.174.348, représentée par Sylvestre BLAVET, Président-directeur général.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de Freelance.com, merci de [cliquer
ici >>](#)